

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saints-Geosmes

SEANCE DU 23 MAI 2020

Date de la convocation : 18 mai 2020

Date d'affichage : 25 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacky MAUGRAS, maire.

Présents : AUBRY ROMAIN, BONNOTTE NADINE, CAUSERET EDITH, DETOURBET BERNARD, GAGNOT-BAZIN DANIELE, GARBINO GERARD, GOUVERNEUR SYLVIE, GUENIOT FRANCOIS, HUMBLLOT EVELYNE, MARCOUX VERONIQUE, MAUGRAS JACKY, MINOT CHANTAL, MIOT ERIC, MONIER MICHELE, ROUSSEL EMMANUEL, ROYER MARC, SIMEANT ALAIN, WARNET CHRISTIANE, ZENDER SEBASTIEN

Secrétaire : Monsieur AUBRY ROMAIN

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2020_033 - Election du Maire					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Sous la présidence de Mme HUMBLLOT Evelyne, le conseil municipal de la commune nouvelle a procédé à l'élection du maire. M. Jacky MAUGRAS, s'est porté candidat à la fonction de maire et a été élu avec 19 voix sur 19.

2020_034 - Détermination du nombre d'Adjoints					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au m aire sans que ce nombre excède 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que les maires délégués sont adjoints au maire de plein droit de la commune nouvelle et ne sont pas comptabilisés dans l'effectif de 30%,

Le Conseil Municipal de la commune nouvelle après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de 5 postes d'adjoints au maire.

2020_035 - Election des Adjoints et election des maires délégués					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des adjoints au maire qui dans les communes de plus de 1 000 habitants sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue.

Après appel de candidatures, M. François GUENIOT présente une liste de 5 candidats qui a été élue avec 19 voix sur 19.

Ont été proclamés adjoints au maire :

- M. François GUENIOT 1^{er} adjoint
- Mme Edith CAUSERET 2^{ème} adjointe
- M. Gérard GARBINO 3^{ème} adjoint
- Mme Véronique MARCOUX 4^{ème} adjointe
- M. Alain SIMEANT 5^{ème} adjoint

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des maires délégués des anciennes communes de SAINTS-GEOSMES et de BALESMES SUR MARNE ;

M. Jacky MAUGRAS est élu maire délégué de la commune de SAINTS-GEOSMES avec 19 voix sur 19

M. Eric MIOT est élu maire délégué de la commune de BALESMES SUR MARNE avec 19 voix sur 19

2020_036 - Délégations du Conseil Municipal au Maire					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la gestion quotidienne de la commune, à donner au maire certaines délégations prévues par l'article L.2122-22 du CGCT, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de déléguer à M. le Maire pour la durée de son mandat les actions suivantes :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, des conventions et de tous contrats, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 40 000 euros hors taxe

- 2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- 3° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 4° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 5° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 6° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 7° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 8° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, de s'attacher les services d'un avocat, de régler les frais et honoraires y afférents, de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- 9° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre dont le montant ne dépasse pas 2 000 euros.
- 10° De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions pour tout projet d'étude ou de travaux d'un montant estimé inférieur à 40 000 euros hors taxe ;
- 11° De procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux pour tous projets étudiés au préalable en commission d'urbanisme ou commission des travaux ;
- M. le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal de l'exercice de ces délégations.

2020_037 - Délégation du Conseil Municipal au Maire pour recrutement d'agents non titulaires pour besoin saisonnier ou occasionnel

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à recruter, dans les conditions fixées par la loi, et pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers, des agents non titulaires et autorise le maire à signer les contrats de recrutement ainsi que toutes pièces utiles.

Responsabilités permanentes des Adjointes et conseillers municipaux

- **Monsieur Eric MIOT**, maire délégué de la commune de Balesmes-sur-Marne est chargé, **sur la commune déléguée de Balesmes-sur-Marne**, des travaux communaux et espaces verts, de l'urbanisme et cadre de vie, de l'organisation des élections (bureau annexe) et des cérémonies commémoratives.

- **Monsieur François GUENIOT**, 1^{er} adjoint au maire, est délégué, **sur le territoire de la commune déléguée de Saints-Geosmes**, aux finances, au patrimoine communal, à l'église classée monument historique, aux commissions de sécurité des bâtiments commerciaux, à l'organisation des élections, à la gestion du cimetière, à la sécurité générale, aux diverses formes d'informations municipales.

- **Madame Edith CAUSERET**, 2^{ème} adjointe au maire, est chargée, **sur la commune déléguée de Saints-Geosmes**, de la jeunesse, des affaires scolaires et périscolaires, du personnel de service, de l'entretien des salles communales, de la vie sociale et des personnes âgées

Monsieur Gérard GARBINO, 3^{ème} adjoint au maire, est chargé, **sur le territoire de la commune déléguée de Saints-Geosmes**, du personnel technique, des travaux communaux, des bâtiments, de la voirie et des espaces verts, des chemins ruraux.

Madame Véronique MARCOUX, 4^{ème} adjointe au maire, est chargée, **sur le territoire de la commune déléguée de Saints-Geosmes**, de l'organisation des festivités et animations, du monde associatif et de la culture, de la bibliothèque médiathèque communale

- **Monsieur Alain SIMEANT**, 5^{ème} adjoint au maire, est chargé, **sur le territoire de la commune déléguée de Saints-Geosmes**, de l'eau potable, de l'assainissement, de l'écologie, des transports scolaires et urbains, du Fort de la Bonnelle, de la gestion des salles communales

- **Monsieur Marc ROYER**, conseiller municipal, est chargé, **sur le territoire de la commune déléguée de Balesmes-sur-Marne**, de l'eau potable, de l'assainissement, de la gestion du cimetière, des festivités, de la sécurité générale

- **Madame Chantal MINOT**, conseillère municipale, est chargée, **sur le territoire de la commune déléguée de Balesmes-sur-Marne**, des diverses formes d'informations municipales, de la vie sociale, des personnes âgées, de l'église classée monument historique

Dans le cadre de ces délégations, ils pourront signer tous documents nécessaires y compris comptables.

Ces fonctions seront assurées concurremment avec le maire avec effet du 23 mai 2020.

2020_038 - Constitution des Commissions Municipales					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de constituer les commissions municipales suivantes, sous la présidence du Maire :

- **COMMISSION DES FINANCES** :

Vice-Président : Mr François GUENIOT

Membres : Mr Gérard GARBINO, Mr Alain SIMEANT, Mme Edith CAUSERET, Mme Chantal MINOT, Mr Romain AUBRY, Mr Bernard DETOURBET, Mme Véronique MARCOUX, Mme Sylvie GOUVERNEUR, Mr Emmanuel ROUSSEL, Mr Sébastien ZENDER, Mr Marc ROYER, Mme Christiane WARNET, Mme Evelyne HUMBLOT, Mr Éric MIOT, Mme Nadine BONNOTTE, Mme Michèle MONIER, Mme Danièle GAGNOT-BAZIN

- **COMMISSION DES TRAVAUX – BATIMENTS – SECURITE – VOIRIE – CADRE DE VIE :**
Vice-Président 1 : Mr Gérard GARBINO
Vice-Président 2 : Mr Éric MIOT
Membres: Mme Véronique MARCOUX, Mr Alain SIMEANT, Mr Bernard DETOURBET, Mr Romain AUBRY, Mme Sylvie GOUVERNEUR, Mr François GUENIOT, Mr Sébastien ZENDER, Mr Emmanuel ROUSSEL

- **COMMISSION DES PERMIS DE CONSTRUIRE – URBANISME :**
Vice-Président : Mr Éric MIOT
Membres: Mr Romain AUBRY, Mr Bernard DETOURBET, Mr François GUENIOT, Mr Gérard GARBINO, Mme Véronique MARCOUX, Mr Sébastien ZENDER, Mr Marc ROYER, Mr Emmanuel ROUSSEL

- **COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL – INFORMATION – SITE INTERNET :**
Vice-Président 1 : Mr François GUENIOT
Vice-Présidente 2 : Mme Chantal MINOT
Membres: Mr Alain SIMEANT, Mme Nadine BONNOTTE, Mme Danièle GAGNOT-BAZIN, Mme Evelyne HUMBLOT, Mme Sylvie GOUVERNEUR, Mme Christiane WARNET

- **COMMISSION CIMETIERES :**
Vice-Président 1 : Mr François GUENIOT
Vice-Président 2 : Mr Marc ROYER
Membres: Mme Christiane WARNET, Mr Romain AUBRY, Mme Sylvie GOUVERNEUR

- **COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES – SPORTS - LOISIRS :**
Vice-Présidente : Mme Edith CAUSERET
Membres: Mme Danièle GAGNOT-BAZIN, Mme Michèle MONIER, Mme Nadine BONNOTTE, Mme Sylvie GOUVERNEUR, Mme Véronique MARCOUX, Mme Chantal MINOT

- **COMMISSION FESTIVITES – ANIMATIONS DIVERSES :**
Vice-Présidente 1 : Mme Véronique MARCOUX
Vice-Président 2 : Mr Marc ROYER
Membres: Mme Danièle GAGNOT-BAZIN, Mme Nadine BONNOTTE, Mme Sylvie GOUVERNEUR, Mme Edith CAUSERET, Mme Michèle MONIER, Mme Evelyne HUMBLOT, Mr Alain SIMEANT, Mme Christiane WARNET

- **COMMISSION GESTION DES SALLES - ACTIVITES :**
Vice-Président : Mr Alain SIMEANT
Membres: Mme Danièle GAGNOT-BAZIN, Mme Edith CAUSERET, Mme Evelyne HUMBLOT, Mme Véronique MARCOUX, Mme Chantal MINOT, Mme Christiane WARNET

- **COMMISSION AIDE SOCIALE – PERSONNES AGEES :**
Vice-Présidente 1 : Mme Edith CAUSERET
Vice-Présidente 2 : Mme Chantal MINOT
Membres: Mme Danièle GAGNOT-BAZIN, Mme Christiane WARNET

- **COMMISSION ENVIRONNEMENT -EAU - ASSAINISSEMENT - ECOLOGIE :**
Vice-Président 1 : Mr Alain SIMEANT
Vice-Président 2 : Mr Marc ROYER
Membres : Mme Chantal MINOT, Mr Romain AUBRY, Mr Bernard DETOURBET, Mme Evelyne HUMBLOT, Mr François GUENIOT, Mr Gérard GARBINO, Mr Emmanuel ROUSSEL, Mr Sébastien ZENDER, M^e Éric MIOT

- **COMMISSION MARCHES PUBLICS :**
Vice-Président 1 : Mr Éric MIOT
Vice-Président 2 : Mr Gérard GARBINO
Membres : Mr Bernard DETOURBET, Mr François GUENIOT, Mr Emmanuel ROUSSEL

- **COMMISSION DELEGATION SERVICE PUBLIC :**
Vice-Président : Mr Éric MIOT
Membres : Mr Bernard DETOURBET, Mr François GUENIOT, Mr Emmanuel ROUSSEL, Mr Alain SIMEANT, Mr Romain AUBRY, Mme Chantal MINOT

2020_039 - Election des délégués au SMIPEP					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, élit à l'unanimité, pour représenter la commune au sein du SMIPEP (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Sud Haute-Marne) :

- M. Jacky MAUGRAS, délégué titulaire
- M. Marc ROYER, délégué suppléant

2020_040 - Election des délégués au SMTPL					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, élit à l'unanimité, pour représenter la commune au sein du SMTPL (Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres) :

-
- délégués titulaires :
 - Mme Chantal MINOT
 - Mr Alain SIMEANT
 - Mme Edith CAUSERET
 -
- délégués suppléants :
 - Mme Sylvie GOUVERNEUR
 - Mme Christiane WARNET
 - Mme Evelyne HUMBLOT

2020_041 - Election des délégués au SIGFREL					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit à l'unanimité, pour représenter la commune au sein du SIGFREL (Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Région Langroise) :

Délégués titulaires :

- Mr Eric MIOT
- Mr Marc ROYER
- Mme Chantal MINOT

2020_042 - Election des délégués de la commune à une commission locale du SDED 52					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, les représentants de la commune au sein de la commission locale à laquelle elle appartient, collège électoral chargé de l'élection des délégués au comité syndical du SDED 52 pour le bloc de compétences « énergie » :

- Mr Gérard GARBINO
- Mr Marc ROYER
- Mr Bernard DETOURBET

2020_043 - Election Conseiller Défense					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité les 2 personnes suivantes en qualité de « conseiller défense » :

- M. François GUENIOT 1^{er} adjoint
- M. Marc ROYER

2020_044 - Désignation de référents territoriaux "ambroisie"					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité les 2 personnes suivantes en qualité de référents territoriaux de la commune pour la lutte contre la prolifération de l'ambroisie, plante envahissante et allergisante :

- M. Emmanuel ROUSSEL – référent titulaire
- Mme Chantal MINOT – référent suppléant

2020_045 - Délégués aux divers organismes					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité les personnes suivantes pour représenter la commune dans les divers organismes, suivants :

- **SECURITE ROUTIERE :**
Délégué : Mr Marc ROYER,
- **CONSEIL D'ECOLE :**
Délégué titulaire : Mme Edith CAUSERET
Délégué suppléant : Mme Véronique MARCOUX,
- **TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES LANGRES-SAINTS-GEOSMES :**
Délégué : Mr Alain SIMEANT,

2020_046 - Indemnités de fonctions aux élus					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

- Vu l'arrêté municipal du 23 mai 2020 portant délégation de fonctions au maire délégué de BALESMES-SUR-MARNE, aux 5 adjoints au Maire, à 2 conseillers municipaux,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire délégué, aux adjoints au Maire, et aux conseillers municipaux délégués, étant entendu que des crédits nécessaires seront prévus au budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet du 23 mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire délégué de la commune de BALESMES-SUR-MARNE, d'adjoints au Maire et de conseillers municipaux délégués, selon la législation en vigueur, en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique et en fonction de la strate démographique à laquelle appartient la commune.

A – Maire délégué de la commune de BALESMES S/MARNE

- MIOT Eric : 19,80 %

B - Adjoints au maire :

1^{er} adjoint : 18,62 %

2^{ème} adjoint : 13,00 %

3^{ème} Adjoint : 18,62 %

4^{ème} Adjoint : 18,62 %

5^{ème} Adjoint : 18,62 %

C – Conseillers municipaux avec délégation

- ROYER Marc : 8,50 %

- MINOT Chantal : 3,00 %

2020_047 - Vente parcelle Lotissement Poirier au ciel Lot 10					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19	19	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de céder à Mr Kévin JACQUEMIN et Mme Pauline DOSDA le lot n° 10 situé dans le lotissement du Poirier au Ciel, cadastré Section ZR n° 248 d'une superficie de 856 m², au prix de 41,67 euros HT le m², soit la somme de 35 669,52 euros hors taxe

Les frais et charges liés à la cession seront à supporter par les acquéreurs

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cette vente et signer l'acte à l'intervenir, ainsi que toutes pièces utiles.

Questions diverses

1. Abattement TLPE

En raison des difficultés économiques que vont subir les socio professionnels suite à la crise sanitaire du COVID 19, par solidarité, le conseil municipal donne son accord de principe pour

voter lors d'une prochaine réunion, un abattement de 50 % en 2020 et de 30% en 2021 sur la Taxe Locale sur la Publicité Locale.

2. M. le Maire informe le conseil municipal de l'évolution du projet « Burger King » sur Saints-Geosmes.
3. Une consultation est lancée pour une première tranche des travaux du lotissement d'habitations « Les Frênes ».
4. M. le Maire fait le point sur les faits récents relatifs à l'affaire de la maison de M.et Mme LATOUCHE.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 00.

Fait à SAINTS-GEOSMES, les jours, mois et an susdits

Le maire,

Jacky MAUGRAS

The image shows the official seal of the Mayor of Saints-Geosmes, Haute-Marne. The seal is circular and contains the text "MAIRIE DE SAINTS-GEOSMES" at the top and "HAUTE-MARNE" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower and a star. A handwritten signature in black ink is written over the seal, starting from the left and curving around the bottom and right side.